

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

DÉCISION

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE EN DATE DU 23 DÉCEMBRE 2024

N° 2024-509 ATTRIBUTION D'AIDE À LA RÉNOVATION DE L'HABITAT - PROGRAMME 2024

Nomenclature des actes : 7.5

Vu la délibération n°2020-323 du 23 septembre 2020, relative au lancement d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) couplée à une Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique de l'Habitat (PTREH).

Vu la délibération n°2020-447 du 9 décembre 2020 relative à l'approbation du règlement des aides de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de la Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique.

Vu la délibération n°2020-448 du 9 décembre 2020, relative à l'adhésion de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay au programme Eco-PASS - propriétaire en Vendée.

Vu la délibération n°2020-161 du 24 juin 2020 attribuant les délégations à la Présidente.

Considérant que les demandes d'aide suivantes sont conformes aux critères d'éligibilité, la Présidente décide d'attribuer les subventions suivantes :

Dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

N° dossier	Nom	Commune projet	Types de travaux	Montant Aide
2023-08503	BLANCHARD	CHANTONNAY	énergie (logement personnel)	500,00 €
2024-05887	FILLON	CHANTONNAY	énergie (logement personnel)	500,00 €
2024-03386	DOUILLET	STE CÉCILE	énergie (logement personnel)	250,00 €
2023-01168	CANTET	ST MARS DES PRÉS	énergie, travaux lourds et sortie de vacance (logement locatif)	7 500,00 €
2024-07565	CANTET	ST MARS DES PRÉS	énergie, travaux lourds et sortie de vacance (logement locatif)	7 500,00 €

Certifié exécutoire par la Présidente compte tenu de la transmission à la Préfecture et de l'affichage le 24/12/2024.

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 085-248500340-20241223-2024_509_V2-AR



N° dossier	Nom	Commune projet	Types de travaux	Montant Aide
2023-09005	CROSNIER DE BELLAISTRE	CHANTONNAY	énergie, travaux lourds et sortie de vacance (logement locatif)	7 500,00 €
2024-06790	CARTIER	CHANTONNAY	énergie (logement personnel)	750,00 €
2024-05236	PAVIE	CHANTONNAY	énergie (logement personnel)	500,00 €
2024-04743	ECKERT	CHANTONNAY	énergie (logement personnel)	500,00 €
2024-06796	LE JONCOUR	ST MARTIN DES NOYERS	énergie (logement personnel)	250,00 €
2024-05997	CHARPENTIER	CHANTONNAY	énergie (logement personnel)	500,00 €
2024-05469	THOMAS	CHANTONNAY	énergie (logement personnel)	750,00 €
2024-03769	MOMBO	CHANTONNAY	énergie (logement personnel)	750,00 €

Budget initial	Montant engagé	Reste après engagement	Dont montant déjà versé
102 500 €	72 671 €	29 829 €	12 296 €

Dans le cadre de la Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique

N° dossier	Nom	Commune du projet	Montant Aide
PTRE468	DRANGUET	BOURNEZEAU	250,00 €
PTRE424	GUÉDON	CHANTONNAY	1 500,00 €
PTRE452	DELAVAL	CHANTONNAY	3 750,00 €
PTRE392	MARACHE	SIGOURNAIS	750,00 €
PTRE422	PELTANCHE	CHANTONNAY	1 000,00 €
PTRE472	CHASSERIAU	CHANTONNAY	250,00 €
PTRE467	CRÉPEAU	ST HILAIRE LE VOUHIS	250,00 €
PTRE440	BOISSINOT	ROCHETREJOUX	250,00 €
PTRE402	JOLLET	ST MARTIN DES NOYERS	3 750,00 €
PTRE414	LA VAULLEE	CHANTONNAY	1 500,00 €

Budget initial	Montant engagé	Reste après engagement	Dont montant déjà versé
50 000 €	36 000 €	14 000 €	6 500 €

Le versement des aides sera effectué sur présentation des justificatifs de paiement validés par les conseillers habitat.

À CHANTONNAY, le 23 décembre 2024

Pour copie conforme,
La Présidente
Isabelle MOINET